Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Rapport annuel 2022

Rapport annuel 2022 / CFQF

© 2022 Commission fédérale pour les questions féminines CFQF

Renseignements
Bettina Fredrich, responsable du secrétariat

Commission fédérale pour les questions féminines CFQF
Schwarztorstrasse 51, 3003 Bern
Tél. 058 462 92 75
ekf@ebg.admin.ch
www.cfqf.admin.ch
www.comfem.ch

Table des matières

1 Points forts de l'activité de la commission 4

2 Activité de la commission 5

2.1 Priorité thématique « Jeunes femmes* » 5

2.2 La crise du coronavirus dans la perspective de genre 7

2.3 Travaux de suivi des 50 ans du suffrage féminin 11

2.4 Prises de position de la CFQF lors de procédures de consultation 12

2.5 Rapport au Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF) 13

2.6 Autres sujets 14

2.7 Manifestations et contacts 15

3 La CFQF, commission extraparlementaire de la Confédération 17

3.1 Programme de la CFQF pour la législature 2020-2023 : élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication 17

3.2 Séances plénières 17

3.3 Présidence 17

3.4 Secrétariat 17

3.5 Budget 17

3.6 Membres de la commission 18

4 Activités prévues pour 2023 18

4.1 Priorités thématiques 18

4.2 Tâches permanentes 18

1 Points forts de l’activité de la commission

- **Priorité thématique « Jeunes femmes* »**
  - Publication d’une étude bibliographique sur la situation des jeunes femmes* en Suisse, de l’édition 2022 de la revue spécialisée « Questions au féminin » consacrée aux jeunes femmes* et de la série « sie&sie – le podcast intergénérationnel de la CFQF »
  - Vernissage de « Questions au féminin » 2022 lors d’une table ronde à Lugano
  - Élaboration par un groupe de travail de recommandations sur le thème des jeunes femmes*, à paraître en 2023

- **La crise du coronavirus dans la perspective de genre**
  - Publication de l’étude « Effets sexospécifiques des mesures étatiques de lutte contre le COVID-19 » réalisée par le Bureau BASS et recommandations de la CFQF
  - Conférence de presse autour de ces deux publications

- **Travaux de suivi des 50 ans du suffrage féminin**
  - Suivi des postulats déposés par la Session des femmes 2021 sur les thèmes de la transformation numérique et de la science ; suivi des travaux consécutifs à ces postulats
  - Organisation de la manifestation numérique « Un an après, quel bilan pour la Session des femmes 2021 ? », en collaboration avec les organisations partenaires de la session
  - Mise à jour de l’offre numérique lerneinheit-gleichstellung.ch et organisation de webinaires pour faire connaître cette offre

- **Prises de position lors de procédures de consultation**
  - Prise de position concernant l’initiative parlementaire « Octroyer le congé de maternité au père en cas de décès de la mère »
  - Prise de position concernant l’initiative parlementaire « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles » dans le domaine de l’accueil extrafamilial des enfants
  - Prise de position concernant l’initiative parlementaire « Autoriser le double nom en cas de mariage »
  - Prise de position concernant la révision totale de l’Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM)
  - Prise de position concernant une modification de la législation fédérale « Mandat politique et maternité »

- **Rapport à l'attention du Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes**

- **Programme de la CFQF pour la législature 2020-2023 : mise en œuvre du plan de communication**

2 Activité de la commission

Pour la législature 2020-2023, la Commission fédérale pour les questions féminines CFQF s'est fixé trois priorités thématiques : genre et numérique, jeunes femmes*, discrimination sur le marché de l'emploi pendant la phase familiale. En 2022, l'accent a été mis sur la priorité « Jeunes femmes* ».

2.1 Priorité thématique « Jeunes femmes* »

La CFQF a mis en avant la thématique des jeunes femmes* en lui consacrant deux publications, un vernissage et une série de podcasts. Les jeunes femmes* marquent de leur empreinte les mouvements sociaux actuels. Elles élèvent la voix, organisent de grandes manifestations et expriment leurs revendications, que ce soit pour le climat, pour Black Lives Matter ou dans le cadre de la grève féministe. Pourtant, elles sont toujours sous-représentées dans la politique institutionnalisée et leurs recommandations se retrouvent très rarement dans les décisions politiques prises au Palais fédéral. C'est ce qui a conduit la CFQF à donner la parole à la jeune génération dans l'édition 2022 de « Questions au féminin » : une douzaine de militantes des trois régions du pays ont été invitées à expliquer comment elles imaginent un avenir égalitaire. Les dessins à la fois puissants et humoristiques de deux jeunes illustratrices, ont ouvert de nouvelles perspectives.

La CFQF a également fait réaliser une étude bibliographique sur la situation des jeunes femmes en Suisse. Pour cette étude, la sociologue Christina Bornatici a évalué plus de 180 publications, aboutissant à une synthèse aux multiples facettes, avec un accent particulier sur la formation et l'emploi, la vie familiale et intime, ainsi que les valeurs et l'engagement. Les résultats de l'évaluation sont contrastés. À l'heure actuelle, les jeunes femmes sont titulaires de diplômes de niveau égal voire supérieur à ceux des jeunes hommes, elles sont indépendantes et actives et elles ont gagné du terrain dans de nombreux domaines par rapport aux générations précédentes. Mais elles se heurtent à un grand nombre d'obstacles bien connus, qui barrent encore et toujours la voie vers une société égalitaire. Les salaires et les fonctions dirigeantes sont toujours répartis inégalement. Relever le défi de concilier métier et famille reste une responsabilité déléguée aux seules femmes et la violence sexualisée est largement répandue. Il est donc essentiel que notre société s'engage concrètement pour éliminer les structures discriminatoires, notamment en réorganisant le système de la formation professionnelle, en augmentant les salaires dans les métiers féminisés et en révisant le droit pénal en matière sexuelle.

C'est pourquoi la commission a institué un groupe de travail qui élabore des recommandations basées sur les résultats de l'étude et sur des entretiens avec

différentes spécialistes. La publication de ces recommandations est prévue au cours du premier semestre 2023.

Communiqué de presse « Jeunes femmes*: une nouvelle génération forte et politiquement active » (7 avril 2022)

La situation des jeunes femmes en Suisse : revue de la littérature (7 avril 2022) :

L'étude de la sociologue Christina Bornatici fait un tour d'horizon des résultats de la recherche sur les jeunes femmes concernant la vie privée et intime, la formation et l'emploi, les relations entre les sexes et la participation à la vie politique et sociale. Elle met en lumière les conditions de vie actuelles des jeunes femmes ainsi que les évolutions et les changements de ces dernières années.

Revue spécialisée « Questions au féminin » 2022 consacrée à la priorité thématique « Jeunes femmes* » (7 avril 2022) :

La publication propose un résumé des résultats de l'étude Bornatici ainsi que divers entretiens et portraits de jeunes femmes* qui vivent en Suisse et qui s'engagent de différentes manières dans la vie politique et sociale.

« Giovani donne* in Svizzera oggi – chi sono e cosa vogliono ? » Vernissage à Lugano, Liceo cantonale di Lugano, Savosa (27 avril 2022) :

La CFQF présente la dernière édition de sa revue « Questions au féminin » consacrée aux jeunes femmes*. Avec Martina Minoletti (journaliste), Zita Albergati (collectif « Io l'8 ogni giorno »), Lisa Boscolo (conseillère communale de Bellinzone), Véronique Arlettaz Roncoroni (CFQF) et Yvonne Schärli (présidente de la CFQF).

Millevoci, RSI, 26 avril 2022

« sie&sie – le podcast intergénérationnel de la CFQF », 24 novembre 2022

Qu'est-ce que les jeunes militantes et les femmes engagées de la génération précédente ont à se dire ? Pour le savoir, ne manquez pas « sie&sie », le podcast intergénérationnel de la CFQF. Les cinq premiers épisodes ont donné la parole à des militantes dans les domaines de la lutte contre le racisme, du climat, du mouvement queer et de la politique traditionnelle au sein des partis. La modération des entretiens est assurée par la journaliste Christina Caprez (anciennement chez SRF2 Kultur). Résultat : des podcasts variés et actuels qui témoignent de la continuité de l'engagement féministe à travers les générations.

2.2 La crise du coronavirus dans la perspective de genre

La pandémie de coronavirus a mis en lumière des secteurs professionnels comptant une forte proportion de femmes, comme les soins ou la prise en charge. Le home office et la fermeture des écoles ont amené à s'interroger sur l'organisation interne des familles. Quel impact la pandémie et la lutte contre la pandémie ont-elles eu sur les relations entre les genres ? La CFQF a analysé les mesures de lutte contre la pandémie dans la perspective de genre et formulé des recommandations. Elle a présenté l'étude « Genderspezifische Effekte der staatlichen Massnahmen zur Bekämpfung des Coronavirus Covid-19 » [Effets

sexospécifiques des mesures étatiques de lutte contre le COVID-19] et ses recommandations lors d'une conférence de presse, le 23 mai 2022 à Berne.

En résumé, on constate que les mesures prises ont accentué des déséquilibres préexistants. Comme dans d'autres pays, la fermeture des structures d'accueil extrafamilial et des établissements d'éducation a renforcé le partage genré du travail. Les femmes ont assumé davantage de tâches de prise en charge des enfants et réduit leur taux d'occupation. Le home office obligatoire a aggravé les difficultés de conciliation, en particulier lorsque les conditions-cadre n'étaient pas réglées et que les familles devaient s'occuper des enfants en même temps. Si l'on observe la situation sur le marché de l'emploi, il apparaît que la Suisse a globalement bien surmonté la crise grâce aux aides financières. Toutefois, le dispositif n'était pas universel et il y a eu des perdantes. Ainsi, l'hôtellerie-restauration a été particulièrement touchée et ce sont les femmes travaillant à moins de 50 % qui ont été le plus fortement impactées. Les analyses montrent également que la situation des ménages à bas revenus s'est aggravée ; c'est le cas d'un grand nombre de femmes dont les revenus ont diminué. La crise du COVID-19 a été un facteur de précarité surtout pour les travailleuses et les travailleurs ne touchant pas d'aides COVID, en particulier les personnes salariées par des ménages privés. Il s'agit à près de 90 % de femmes ayant souvent des revenus très bas et un emploi sans permis de travail. Ces femmes n'ont pas obtenu de soutien et ont été tout simplement renvoyées à l'assurance-chômage ou à l'aide sociale alors qu'elles faisaient partie des groupes particulièrement vulnérables pendant la pandémie.

L'analyse montre en outre que l'occasion a été manquée de recueillir des données genrées dès le début de la gestion de la pandémie. Ainsi, nous ne savons par exemple pas exactement combien d'hommes et de femmes ont reçu des indemnités pour réduction de l'horaire de travail alors que c'est le dispositif de soutien de la Confédération qui a absorbé le plus de ressources (13 milliards de francs jusqu'en 2021). Cela complique non seulement l'analyse, mais également la formulation d'enseignements et de mesures spécifiques adaptées aux genres en vue de futures crises.

Les mesures de lutte contre la pandémie ont surtout creusé des inégalités de genre existantes. Au-delà de ses revendications spécifiques, la CFQF estime que la Confédération a le devoir fondamental de faire avancer l'égalité entre les genres, d'impliquer des spécialistes de la politique de l'égalité dans sa gestion dès le début des crises ainsi que de collecter et d'évaluer des données différenciées selon les genres. Voici les recommandations de la CFQF en bref :

- → Il faut développer l'accueil extrafamilial et périscolaire des enfants ainsi que son financement par les pouvoirs publics et assurer sa continuité durant les crises.
- → Il faut définir des conditions-cadre pour le home office et partager égalitairement le travail de care.
- → Il faut renforcer l'intégration professionnelle des femmes et instaurer pour les parents un droit à réduire leur taux d'occupation après la naissance d'un enfant assorti d'un droit à revenir à leur taux d'occupation initial.
- → Il faut encourager de manière ciblée la requalification des femmes.
- → Il faut revaloriser le travail à bas salaire et garantir une meilleure protection salariale en cas de crise.
- → Il faut prendre en compte les besoins des petites entreprises dans les secteurs typiquement féminins.

→ Il faut prévoir un soutien spécifique pour les personnes employées dans des ménages privés.

→ Il faut collecter des données genrées et les évaluer.

→ Il faut concevoir les mesures d'intervention en cas de crise de façon à tenir compte des différences entre les sexes.

→ Il faut accroître l'égalité pour renforcer la résilience de l'économie et de la société.

Communiqué de presse « Aggravation des inégalités entre les genres durant la pandémie », 23 mai 2022.

Étude : Heidi Stutz, Severin Bischof et Lena Liechti :

Genderspezifische Effekte der staatlichen Massnahmen zur Bekämpfung des Coronavirus Covid-19 [Effets sexospécifiques des mesures étatiques de lutte contre le COVID-19], Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale BASS, Berne : mai 2022, XXI, 107 p.

Recommandations : Commission fédérale pour les questions féminines CFQF :

Recommandations concernant l'étude « Effets sexospécifiques des mesures étatiques de lutte contre le COVID-19 », mai 2022.

23 mai 2022 :
Conférence de presse sur l'étude et les recommandations. Large écho médiatique à la radio et à la télévision (RTS, SRF, RSI, Bundeshausradio, divers quotidiens ; sujets dans l'émission « Tagesgespräch » et dans l'édition principale du JT de la SRF).

Interventions parlementaires déposées suite à cette action de la commission :

22.7424 | Quelle suite le Conseil fédéral compte-t-il donner aux recommandations de la Commission fédérale pour les questions féminines ? | Objet | Le Parlement suisse

22.7425 | Quelles conclusions tirer de l'analyse d'impact genrée des mesures prises par les autorités durant la crise du COVID-19 ? | Objet | Le Parlement suisse

22.3623 | Mise à niveau des compétences et requalification. Des offres ciblées pour promouvoir l'intégration professionnelle durable des femmes | Objet | Le Parlement suisse

22.3834 | Recommandations de la Commission fédérale pour les questions féminines. Femmes travaillant dans les branches à bas salaires et réduction du taux d'occupation | Objet | Le Parlement suisse

2.3 Travaux de suivi des 50 ans du suffrage féminin

La CFQF a co-organisé la Session des femmes 2021 : les 29 et 30 octobre, les 246 participantes élues dans l'ensemble de la Suisse ont débattu de plus de 70 sujets et adopté 23 revendications. À fin 2022, les Chambres fédérales avaient déjà examiné la majeure partie de leurs demandes. La CFQF a soutenu et accompagné les travaux dans les domaines de la digitalisation et de la science. Le point de la situation (décembre 2022) :

- La pétition « Moitié-moitié dans les professions MINT. Augmenter la proportion de femmes » a été acceptée à une nette majorité (114 voix contre 64) sous forme de postulat par le Conseil national lors de sa session d'automne. Le postulat charge le Conseil fédéral de présenter un rapport qui expose les mesures prises jusqu'ici en vue d'augmenter la proportion de femmes dans les professions MINT et qui évalue l'efficacité de ces mesures. Il demande en outre de fixer à l'avenir des objectifs quantitatifs mesurables et de nouvelles mesures.
- La pétition « Intégrer la perspective de genre dans la stratégie Suisse numérique » a été adoptée par 98 voix contre 75 sous forme de motion par le Conseil national lors de sa session d'automne. Le Conseil des États lui a emboîté le pas le 14 décembre 2022. La motion revêt une importance capitale dans le contexte du débat sur la transformation

numérique qui a eu lieu lors de la Session des femmes. Elle demande que le Conseil fédéral intègre la perspective de genre dans la Stratégie Suisse numérique. Suite aux discussions au sein de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national, le Bureau fédéral de l'égalité BFEG et la CFQF ont été invités à siéger au comité consultatif Suisse numérique.

- La pétition « Pour l'égalité des chances et le soutien de la relève scientifique » a été acceptée sous forme de postulat par le Conseil national lors de sa session d'été, par 105 voix contre 73. Le postulat charge le Conseil fédéral d'établir un rapport détaillé dans lequel il fait un état des lieux sur les questions de précarité, d'égalité et de relève académique au niveau du corps intermédiaire de l'ensemble des hautes écoles suisses. Il doit notamment examiner la possibilité de créer un nombre conséquent de postes stables pour les chercheures de niveau post-doctoral et d'étudier, dans le cadre du message FRI 2025-28, comment réduire la précarité dans le corps intermédiaire.

Les pétitions suivantes, ayant trait au domaine de la science, n'avaient pas encore été inscrites à l'ordre du jour à fin 2022 :

- Promouvoir les études genre dans les universités et les hautes écoles
- Définir des standards en matière de politique de l'égalité pour le financement des hautes écoles et l'attribution de fonds de tiers

« Un an après, quel bilan pour la Session des femmes 2021 ? », manifestation numérique organisée le 25 octobre 2022 conjointement avec les organisations partenaires de la session

Les organisatrices et les présidentes des commissions ont tiré le bilan de la Session des femmes 2021 un an après ce rassemblement. Les résultats obtenus sont impressionnants : un projet de loi vise à assurer le financement des crèches ; la commission compétente du Conseil national demande une solution basée sur le consentement dans le droit pénal en matière sexuelle ; le travail de care a été revalorisé ; le Conseil national demande un programme de recherche en médecine intégrant une approche genre. Au total, la moitié des 23 pétitions déposées lors de la Session des femmes ont été mises en œuvre ou sont en bonne voie de l'être. Et surtout, la Session des femmes a initié un réseautage durable entre politiciennes et incité des femmes à démarrer une carrière politique.

Un an après, quel bilan pour la Session des femmes 2021 ?

Communiqué de presse publié avec les organisations partenaires : Un an après la Session des femmes : la moitié des revendications sont déjà sur la voie du succès

Reportage dans 10vor10, avec une prise de parole d'Yvonne Schärli, présidente de la CFQF

Organisation de webinaires pour faire connaître l'offre numérique lerneinheit-gleichstellung.ch

Dans le cadre des 50 ans du suffrage féminin, la CFQF a élaboré non seulement des présentations et des affiches, mais aussi un module d'apprentissage numérique sur l'égalité qui présente les évolutions les plus importantes ayant abouti à l'octroi des droits politiques aux femmes, le portrait de pionnières et les grandes dates de l'histoire de l'égalité en Suisse jusqu'à nos jours. La CFQF a mis à jour le module 2022 en y intégrant les derniers événements en date. La CFQF s'est en outre associée à l'organisation LerNetz Schule pour proposer aux enseignantes et aux enseignants du degré secondaire II des webinaires présentant le module d'apprentissage et son utilisation dans l'enseignement. Les trois sessions ont attiré une cinquantaine de participantes et de participants (les 31 août, 2 novembre et 30 novembre 2022). Le site Internet du module a reçu 17'000 visites environ en 2022.

2.4 Prises de position de la CFQF lors de procédures de consultation

Prise de position relative à l'initiative parlementaire « Octroyer le congé de maternité au père en cas de décès de la mère »

La modification législative proposée vise à octroyer un congé au parent survivant en cas de décès de l'un des deux parents peu après la naissance de l'enfant. La CFQF soutient cette proposition de la commission parlementaire compétente.

Prise de position relative à l'initiative parlementaire « Remplacer le financement de départ par une solution adaptée aux réalités actuelles »

La CFQF salue le projet de la Confédération de renforcer son soutien en faveur de l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants. La loi proposée constitue une contribution importante à la conciliation entre famille et métier ainsi qu'à l'égalité des chances et des genres.

Prise de position relative à l'initiative parlementaire « Autoriser le double nom en cas de mariage »

La CFQF rejette la réintroduction du double nom et s'oppose donc à la révision du droit du nom proposée car, du point de vue de la politique de l'égalité, elle constitue un recul par rapport au droit en vigueur. Depuis 2013, la conclusion du mariage n'a plus d'incidence sur le nom des époux. La réintroduction du double nom affaiblirait ce principe.

Prise de position relative à la révision totale de l'Ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM)

La CFQF est globalement favorable à la révision de l'ORM. Elle salue en particulier le renforcement des compétences transversales et des MINT ainsi que l'accès gratuit à l'orientation que prévoit le projet. Elle n'en déplore pas moins que la thématique du genre n'ait pas été prise en compte dans la réflexion et qu'elle soit totalement absente du rapport explicatif. De même, la dimension du genre n'a pas été intégrée dans le projet de plan d'études cadre, à de rares exceptions près. La CFQF demande donc que le futur plan d'études cadre fixe explicitement des exigences minimales dans le domaine du genre. Sans compétences de genre, il n'est pas possible d'atteindre les objectifs généraux de la maturité,

comme par exemple donner aux élèves la capacité d'« assumer des responsabilités exigeantes » ou développer leur « ouverture d'esprit » et leur « sensibilité éthique ».

Prise de position concernant l'initiative « Mandat politique en cas de maternité. Modification de la législation »

La CFQF salue le projet de réglementer au niveau fédéral la conciliation entre les mandats politiques et l'allocation de maternité. Mais elle n'est pas convaincue par la solution proposée, qui compromet notamment la protection de la santé. La CFQF propose de recourir à un dispositif de suppléance.

Toutes les prises de position sont disponibles à l'adresse :
https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/documentation/prises-de-position.html

2.5 Rapport au Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (Comité CEDEF)

Le Comité CEDEF a tenu sa 83e session du 10 au 28 octobre 2022 à Genève. Les experts et les expertes ont examiné la mise en œuvre de la Convention pour l'élimination de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (Convention CEDEF) en Suisse et émis des recommandations. La CFQF, qui avait remis un rapport écrit au comité en 2021, a été invitée à une audition le 17 octobre 2022. Dans ses explications orales, le vice-président de la CFQF Christian Bruchez a rappelé que des actions s'imposent dans les domaines suivants :

- **Dotation financière convenable en faveur de l'Institution nationale des droits humains (INDH) :** la CFQF demande que la dotation financière de l'INDH soit fortement augmentée, pour que cette institution bénéficie de moyens à la hauteur de son importance fondamentale et qu'elle soit en mesure de faire de l'égalité des genres l'une de ses priorités.
- **Rendre la transformation numérique plus égalitaire :** la CFQF demande premièrement des règles visant à s'assurer que les algorithmes et l'intelligence artificielle n'ont pas d'effets discriminatoires dans leur application. Deuxièmement, il faut que la transformation numérique soit mise à profit pour faire avancer la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, en favorisant les répercussions positives des nouvelles formes d'activité professionnelle (p. ex. le home office) et en luttant contre leurs répercussions négatives (p. ex. en instaurant une prévoyance sociale pour le travail sur plateforme). Troisièmement, il faut porter à 50 % d'ici 2030 la proportion de femmes dans les secteurs professionnels de l'infrastructure numérique.
- **Effets sexospécifiques de la pandémie de COVID-19 :** la CFQF demande à la Confédération de concevoir ses futures mesures de gestion de crise de façon à mieux tenir compte des différences entre les sexes. À cet effet, la Confédération doit impliquer dès le départ des spécialistes du genre dans le travail d'analyse et de gestion, développer les structures d'accueil extrafamilial financées par des fonds publics et garantir leur ouverture durant les périodes de crise, ainsi que collecter et évaluer systématiquement des données genrées. De manière générale, il faut profiter des périodes de bonne conjoncture pour réduire les inégalités et les discriminations envers les femmes sur le marché du travail car une société plus égalitaire est également plus résiliente dans son ensemble.

Présentation de la CFQF devant le Comité CEDEF

Christian Bruchez, vice-président de la CFQF, présente la prise de position de la commission devant le Comité CEDEF à Genève, 17 octobre 2022

2.6 Autres sujets

Congé parental

Les rencontres au niveau national en vue de créer un modèle suisse de congé parental ont repris le 24 août 2022 à l'initiative de la COFF. La commission s'engage afin que le dialogue se poursuive et qu'une solution nationale soit trouvée. Le modèle élaboré par la COFF a été présenté au plénum de la commission le 8 novembre 2022 ; la présentation a été suivie d'une discussion.

Institution nationale des droits humains (INDH)

À l'automne 2021, le Parlement a approuvé la création d'une institution nationale des droits humains (INDH). Un groupe de travail a été mis en place début 2022 pour élaborer les statuts de l'institution et les documents relatifs à sa fondation. La responsable du secrétariat de la CFQF, a été déléguée par le Conseil consultatif du Centre suisse de compétence pour les droits humains CSDH pour représenter les commissions extraparlementaires au sein du groupe de travail et participe activement aux travaux. En 2022, le groupe de travail s'est réuni à six reprises (13 avril, 23 juin, 7 juillet, 31 août, 27 septembre, 26 octobre) et a invité le public intéressé à une réunion d'information au Casino Berne le 1er décembre.

Publications

Bettina Fredrich : « Armut trifft überdurchschnittlich viele Frauen », SozialAktuell, juin 2022.

Yvonne Schärli : « Das Ziel ist noch nicht erreicht », tribune dans la Luzerner Zeitung, 8 mars 2022.

2.7 Manifestations et contacts

12 janvier 2022 : rencontre de l'Alliance des femmes pour la prévoyance vieillesse (cf. courrier du 19 janvier 2022 de l'alliance à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États concernant la révision de la LPP).

26 janvier 2022 : échange de vues avec les responsables de la nouvelle plateforme numérique #geschlechtergerechter.

5 février 2022 : participation à l'audition du GREVIO sur l'avancement de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul en Suisse.

7 février 2022 : participation au débat sur la littérature de l'association CH2021 (événement numérique) et présentation du matériel préparé par la CFQF concernant les 50 ans du suffrage féminin.

9 février 2022 : participation à l'audition du BFEG et du Département fédéral des affaires étrangères DFAE préalablement à la 83e session du Comité CEDEF.

12 mars 2022 : participation à la cérémonie de clôture de l'association CH 2021 « Apprécier, célébrer, consolider », lors de laquelle Yvonne Schärli, présidente de la CFQF, a dressé un bilan.

15 mars 2022 : échange de vues avec l'intergroupe parlementaire Femmes, vernissage de l'ouvrage des professeures Judith Wyttenbach et Brigitte Studer « Frauenstimmrecht. Historische und rechtliche Entwicklungen 1848 – 1971 » [Suffrage féminin. Développements historiques et juridiques de 1848 à 1971].

17 mars 2022 : participation au BiblioTalk sur le genre non binaire organisé par le Bureau de l'égalité de la ville de Zurich.

6 avril 2022 : participation à la journée d'échange « L'institution nationale des droits humains en Suisse – processus de création, attente et visions » organisée à Berne par le CSDH avec la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains.

8 avril 2022 : participation au Forum de Caritas « La pauvreté à visage féminin » organisé à Berne.

26 avril 2022 : participation à la conférence de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse CFEJ organisée à Berne sur le thème « Perspective de genre dans le travail avec les enfants et les jeunes. Des pistes pour agir ».

27 avril 2022 : vernissage de « Questions au féminin 2022 » à Lugano, avec un discours d'ouverture d'Yvonne Schärli, présidente de la CFQF ; préparation et réalisation : Véronique Arlettaz, membre de la commission.

4 mai 2022 : cours magistral donné à la Haute école de Lucerne sur le thème « Droits des femmes – droits humains : focus sur les 50 ans du suffrage féminin ».

4 mai 2022 : échange de vues avec les commissions extraparlementaires à Berne.

9 mai 2022 : échange de vues avec Alliance F à Berne.

30 août 2022 : participation à l'événement officiel de clôture « Droits humains en Suisse : perspectives » organisé à Berne par la CSDH.

6 septembre 2022 : préparation et réalisation de la journée de formation continue du BFEG, avec deux thèmes principaux : les jeunes femmes et « BFEG, CFQF, INDH : Politiques d'égalité en Suisse - Institutions en mutation ».

20 septembre 2022 : participation à la rencontre de travail des faîtières des associations féminines à Berne.

20 septembre 2022 : participation au BiblioTalk « Gleichstellung im Familienrecht ? Wie Rechtsprechung und Realität auseinanderklaffen » [Égalité dans le droit de la famille ? Le fossé entre la jurisprudence et la réalité] organisé par le Bureau de l'égalité de la ville de Zurich.

21 septembre 2022 : participation à la réunion du comité consultatif Suisse numérique.

17 octobre 2022 : audition de la CFQF par le Comité CEDEF à Genève.

30 novembre 2022 : prise de position relative au postulat Arslan 20.4327 « train de mesures pour faciliter la réintégration des femmes dans le monde professionnel », table ronde organisée par le SECO.

1er décembre 2022 : exposé « La future institution suisse des droits de l'homme et ce qu'il reste à accomplir » lors de la réunion d'information sur l'INDH organisée à Berne par le CSDH.

La CFQF a également été le point de contact des médias et elle a régulièrement répondu à leurs questions. En 2022, les principaux sujets abordés ont été la participation politique des femmes, le droit pénal en matière sexuelle, la pauvreté des femmes et les hommages à Judith Stamm (ancienne présidente de la commission) à l'occasion de son décès.

3 La CFQF, commission extraparlementaire de la Confédération

3.1 Programme de la CFQF pour la législature 2020-2023 : élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication

En novembre 2021, la CFQF a adopté un plan de communication dont les buts principaux sont de donner davantage de visibilité au travail de la commission et de renforcer la communication numérique. En application de ce plan, la CFQF a créé des comptes sur LinkedIn et Instagram et amélioré la visibilité de ses publications en utilisant un visuel clé. La mise à jour du site Internet a été reportée à 2023 suite à la décision de l'administration fédérale d'activer son nouveau système de gestion de contenus l'an prochain seulement.

3.2 Séances plénières

En 2022, la commission a tenu cinq séances plénières : le 27 janvier, le 5 mai (en ligne), le 15 juin, le 12 septembre et le 8 novembre. Lors de la séance du 5 mai, le Bureau BASS a présenté son étude sur les effets sexospécifiques des mesures de lutte contre le COVID-19 et la CFQF a adopté ses recommandations afférentes. Le 15 juin, Chri Hübscher a parlé de la non-binarité.

3.3 Présidence

En 2022, le Comité directeur et le Secrétariat de la CFQF ont tenu des séances de planification et de coordination aux dates suivantes : le 22 mars, le 29 juin, le 29 août, le 19 octobre et le 12 décembre. La présidente a eu des échanges réguliers avec la responsable du Secrétariat et les deux femmes se sont rencontrées lors d'une retraite estivale le 10 août. La présidente a répondu à de multiples demandes, renseigné les médias et représenté la commission lors de manifestations.

3.4 Secrétariat

Elisa Mombelli a apporté son concours au Secrétariat en qualité de stagiaire universitaire jusqu'en février 2022, poste repris par Nancy Duc en mars 2022. Les trois collaboratrices du Secrétariat se partagent 170 % d'un poste à plein temps (direction : 80 % ; collaboration scientifique : 40 % ; assistance administrative : 50 %). Le poste de stagiaire universitaire a un taux d'occupation de 80 %.

3.5 Budget

En 2022, la commission disposait d'un budget de 191'000 francs.

3.6 Membres de la commission

Le 14 octobre 2022, le Conseil fédéral a nommé Jana König pour représenter les Femmes protestantes en Suisse FPS. Celle-ci prend la succession d'Edith Siegenthaler qui a donné sa démission le 31 juin 2022.

Liste des membres : https://www.ekf.admin.ch/ekf/fr/home/la-cfqf/membres.html.

Plusieurs groupes de travail (GT) se sont réunis en 2022 :

- GT chargé d'accompagner l'étude sur les effets sexospécifiques des mesures étatiques de lutte contre le nouveau coronavirus (COVID-19) : Gabriel Fischer, Travail.Suisse ; Jacques-Antoine Gauthier, Université de Lausanne ; Karin Schwiter, Université de Zurich (21 février ; 28 mars).
- GT chargé de la priorité thématique « Jeunes femmes* en Suisse » : Véronique Arlettaz, enseignante ; Markus Gygli, Männer.ch ; Alexa Krattinger, Union suisse des arts et métiers USAM ; Karin Schwiter, Université de Zurich. Le groupe s'est réuni cinq fois en visioconférence : 25 avril, 10 juin, 13 juin, 18 août, 3 novembre 2022.

4 Activités prévues pour 2023

4.1 Priorités thématiques

- Publication de recommandations suite à l'étude sur les jeunes femmes*
- Publication de la revue spécialisée « Questions au féminin » sur le thème de l'argent
- Mise en œuvre du plan de communication de novembre 2021, mise à jour du site Internet
- Nouvelle série de podcasts sur les jeunes femmes* en français

4.2 Tâches permanentes

- Élaboration de prises de position sur les projets de loi intéressant les femmes et les questions d'égalité et participation aux révisions législatives
- Publication sur le site internet de la CFQF et sur les réseaux sociaux des prises de position de la commission et d'informations sur ses activités ayant trait à des sujets d'actualité
- Organisation de manifestations ; collaboration et participation à des rencontres
- Participation à des groupes de travail et à des projets de la Confédération
- Échange de vues et collaboration avec des milieux spécialisés, des organisations et d'autres institutions
- Réponse aux demandes des médias et des personnes intéressées